



Conseil de Développement

Bulletin de liaison

EDITO

Le Printemps est arrivé !

Le début de l'année 2011 apporte deux perspectives encourageantes pour les travaux et l'avenir du Conseil de Développement.

L'arrêté préfectoral du 8 février 2011 consacre la naissance du Syndicat Mixte du Pays Cœur de Flandre. Les missions dévolues à ce syndicat mixte cumulent les objectifs du Pays Cœur de Flandre définis par sa Charte et du projet de Développement du SCOT.

• **L'arrêté préfectoral**, dans son article 3, signale : « *pour l'exercice de sa mission, le syndicat mixte s'appuie notamment sur les réflexions, propositions et avis du Conseil de Développement, organe de concertation et de partenariat public-privé de acteurs de territoire* ».

Il s'agit d'une étape importante pour notre Pays dont la gouvernance sort renforcée par cette décision.

Par courrier du 28 décembre 2010, Jean Pierre ALLOSSERY, Président du Syndicat Mixte, répondait à notre demande de convention entre le syndicat mixte et notre Conseil : « *je ne manquerai pas de vous solliciter, une fois l'arrêté du Préfet validant la modification des statuts du Syndicat Mixte obtenus et que nous lancerons plus concrètement les démarches de fusion* ».

Plus rien ne fait obstacle maintenant au passage d'une convention actualisée.

• **Le Président de Région**, Daniel PERCHERON, a convié le 15 février dernier l'ensemble des Pays et leurs Conseils de Développement pour préciser les contours de la politique

régionale de soutien aux Pays.

Pour la Région, le Pays est l'échelon cohérent d'une politique territoriale et les priorités du Pays s'inscrivent dans le schéma régional de développement et d'aménagement (SRDAT).

Pour cela chaque Pays se voit attribuer une aide régionale de 1 million d'€.

Une nouvelle gouvernance, dans laquelle les Conseils de Développement seront associés, sera mise en place pour suivre cette politique.

• **Deux fenêtres s'ouvrent donc qui permettent d'aborder avec confiance les échéances à venir.**

Raymond DENDIEVEL

Président du Conseil de Développement

Le BUREAU DU CD et POINT SUR LE PAYS

Suite à une rupture du tendon du genou, notre Président est indisponible pour un moment, le bureau du 7 avril 2011 n'a pas pu se réunir, l'ordre du jour est reporté ultérieurement.

POINT SUR LE PAYS :

Le Pays Cœur de Flandre est en cours de changement juridique. En effet le Préfet de région a validé la mise en place du Syndicat Mixte du Pays Cœur de Flandre.

A partir du 5 mai 2011, le syndicat mixte prendra toutes ses fonctions. Des nouveaux délégués syndicaux seront nommés.

L'association de Pays perdure encore sur l'année 2011 afin de clôturer des actions et prendre les décisions pour le transfert des biens dans le nouveau syndicat.

Les salariés de l'associations passeront dans le Syndicat mixte, un Directeur a été recruté et sera en fonction début juin 2011. Pour le moment l'équipe Pays reste basée à Steenwerck.

Le budget et le programme d'actions 2011 a donc été établi sous l'entité Syndicat Mixte du Pays Cœur de Flandre.

Une présentation de l'organigramme et des missions du Pays pourront être présentés lors de la prochaine plénière du CD.

ECHO DES 9èmes RENCONTRES NATIONALES DES CD ANGOULEME LES 31 MARS ET 1er AVRIL 2011



Deux membres du CD ont participé à cette rencontre :

400 participants 135 conseils représentés — un stand Cd Pays cœur de Flandre.

Un exposé sur la réforme territoriale appliquée aux conseils de développement a été présenté. Il y aura bien un gel de la création des Pays mais pas de suppression de ceux qui existent.

Pour les CD la base juridique de leur existence en Pays (article 22 de la LOADT est supprimée, ils ne continuent qu'en fonction de la volonté des politiques. L'avis général est que la réforme a quelque chose de positif, car elle dépasse la seule logique communale mais que la place de la participation citoyenne est absente.

Mise en garde : la démocratie participative ne l'est que si la décision n'est pas déjà prise.

Les ateliers ont été fort suivis : dans l'atelier 3 l'intérêt était de partir de témoignages afin de montrer la grandeur et les limites de concept d'expert. Le concept concerne l'usager, le citoyen, le militant, le technicien, tout doit être écouté et respecté.

- **Un projet de motion a été adopté** sur l'interpellation *des pouvoirs publics sur la nécessité : de leur implication/intervention dans la mise en œuvre de la réforme territoriale, de maintenir et/ou recréer un lien organique entre les Conseils de Développement et les Pays*

d'un dialogue renforcé élus – société civile organisée - citoyens .

CALENDRIER

commission économie – La prochaine réunion a été fixée au jeudi 19 mai 18 h 30 à la CCI d'Hazebrouck

Commission Accueil et attractivité— la prochaine réunion aura lieu en mai 2011 à bailleul (date non précisée)

groupe de travail santé – pas de date connue

groupe de travail culture – pas de date connue

prochain bureau du Conseil de Développement – pas de date pour le moment

AG du Pays Cœur de Flandre le 5 mai 2011 à Hazebrouck

LE COLLOQUE REGIONAL DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT LE 15 NOVEMBRE 2011 A DOUAI

C'est le rendez vous régional à réussir !

Le thème est celui du rôle des Conseils de Développement face aux documents réglementaires et notamment du SCOT. Mais le contexte de la réforme territoriale donne à ces rencontres une actualité importante notamment sur la place des Conseils de Développement dans la réforme.

La matinée du colloque prévoit 4 interventions de cadrage :

- le paysage régional des documents stratégiques
- les contenus et principaux traits des SCOT e Région Nord Pas de Calais. Leurs liens avec le SRADT et les schémas d'Etat.
- l'évaluation des SCOT
- l'évolution du paysage institutionnel territorial et la place des Conseils de Développement.

Le travail en atelier rendra compte des situations des SCOT : élaboration des SCOT – mise en oeuvre et gouvernance – évolution des SCOT – mise en cohérence des SCOT avec les territoires voisins.

Notre Conseil de Développement est chargé d'animer l'atelier n° 2. Je vous informe dès ce jour pour que vous puissiez retenir cette date. L'enjeu des rencontres régionales est aussi de montrer la vitalité de la société civile devant les diverses instances décisionnelles.

POINTS SUR LES COMMISSIONS

Point sur la commission économie et infrastructures

La commission économie et infrastructures, s'est réunie le 17 février et a abordé trois sujets :

- La réponse au Conseil de Développement de Lille-Métropole qui a sollicité un avis sur le diagnostic du SCOT de son territoire.
- Le point sur les différentes actions relatives aux alternatives à la voiture individuelle proposées par la commission. Parmi celles-ci, l'organisation d'une action commune avec le SCOT sur le transport à la demande a été précisée. Elle suppose au préalable que les commissions du nouveau syndicat mixte du Pays Cœur de Flandre soient mises en place.
- Préparation d'une prochaine réunion destinée à faire le point sur le PLDE : son articulation avec les autres documents stratégiques concernant le pays Cœur de Flandre, et son évolution.

Point sur la semaine de la mobilité

La « semaine européenne de la mobilité » est organisée chaque année, en septembre. Son objectif est de favoriser une mobilité « durable » en faisant la promotion des alternatives à la voiture individuelle. le Conseil de Développement propose que cette manifestation soit organisée à l'échelle du Pays voire à celui du GECT West-Vlaanderen / Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale pour lui donner une dimension transfrontalière. Un courrier sera prochainement envoyé pour interroger et sensibiliser les acteurs potentiels afin de s'assurer qu'ils sont suffisamment nombreux pour pouvoir concrétiser cette proposition.

Point sur le GECT Lille-Kortrijk-Tournai

Le Forum de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, s'est réuni à Tournai le 23 février. Parmi les sujets abordés, on peut citer,

- l'accueil à Lille, le 27 janvier, d'une conférence des GECT laquelle il a été proposé la création d'une plate-forme européenne des GECT.
- Une réflexion sur les rapports entre le GECT Lille-Kortrijk-Tournai et l'Union européenne.
- La mise en place d'un groupe de travail pour établir une stratégie à horizon 2030.
- Le lancement de la plate-forme des clusters de l'innovation.
- Le lancement d'une enquête d'évaluation du Forum auprès de ses membres
- Le point sur un diagnostic de la mobilité qui est l'un des thèmes du Groupe de Travail Thématique « La mobilité et l'accessibilité des personnes et des marchandises ».

Le 25 mars, Rudy Demotte, Ministre Président de la Région wallonne, est devenu Président de l'Eurométropole, succédant ainsi à Martine Aubry.

Point sur la commission Accueil et Attractivité

la commission "accueil et attractivité" se réunira en Mai 2011, en mairie de Bailleul.

Les points abordés seront :

- projet "semaine de la mobilité" avec la commission "économie et infrastructures",
- opportunité et axes de travail pour un groupe culture?
- réflexion sur un groupe de travail sur la biodiversité?
- nouvelle structure SCOT - Pays